

Image not found or type unknown



Quel statut pour du sport à domicile

Par **delphine01**, le **14/04/2008 à 11:29**

Je suis diplômée Brevet d'état Métiers de la forme, je voudrai faire du sport à domicile (coaching). Quel est le statut à avoir. Si je suis agréée aide à domicile, est ce qu'éventuellement la personne peut venir à mon domicile de temps en temps.rnrnMerci